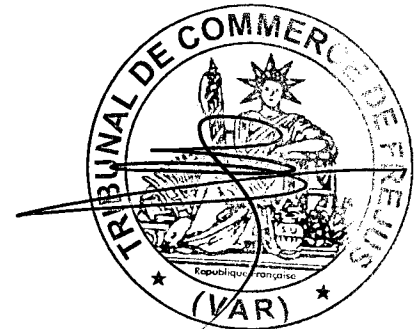


21 MARS 2012

SOCIETE DONAT DE GESTION S.D.G.

A1278

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)
AU CAPITAL DE 350.000 €
SIEGE SOCIAL : POLE BTP EMILE DONAT
103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN
83600 FREJUS



RCS FREJUS B 492 310 024 (2006 B 563)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 10 FEVRIER 2012 A 9 H

L'AN DEUX MILLE DOUZE ET LE DIX FEVRIER A NEUF HEURES

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

NOMS	NOMBRE D' ACTIONS	EMARGEMENT
Monsieur Philippe DONAT	189500	
Monsieur Frédéric DONAT	160500	
TOTAL	350000	Actions de 1 € chacune

Total égal au nombre d'actions composant le capital social, étant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

La lettre de convocation a été remise en main propre à Monsieur Philippe BEDUE, Commissaire aux Comptes de la société.

Monsieur Philippe DONAT, Président de la Société constate que tous les associés de la société sont présents. En conséquence l'assemblée peut valablement se constituer et délibérer.

Monsieur Le Président fait observer à l'assemblée que, d'un commun accord entre tous les associés, et sous l'égide des dispositions de l'article L 223-27 du Code de Commerce, les formes légales de convocation n'ont pas été observées mais que toutefois, les associés ont reçu communication du rapport du Président et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée quinze jours avant la présente réunion, délai prévu par l'article 37 du décret du 23 mars 1967 ; qu'en conséquence, il appartient aux associés de confirmer la validité de la présente assemblée en renonçant expressément à en invoquer une quelconque nullité.

Sur ces observations, les associés à l'unanimité déclarent renoncer expressément à toute action en nullité de la présente assemblée.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ✓ Les statuts de la société
- ✓ L'ordre du jour de la présente assemblée
- ✓ Le rapport du Président
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Monsieur Le Président rappelle que l'Assemblée Générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Dissolution sans liquidation de la SAS SPI avec effet 1^{er} novembre 2011

Monsieur Le Président donne ensuite lecture de son rapport et du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

La discussion est déclarée ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour.

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et constaté que la société détient l'intégralité des parts composant le capital social de la SAS SPI SOCIETE DE PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT au capital de 37.000 € dont le siège social est sis 401, Rue Albert Einstein ZI LA PALUD - 83600 FREJUS - immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro B 493 396 162 (2006 B 680) décide la dissolution sans liquidation de la SAS SPI avec transmission universelle de son patrimoine à notre Société avec effet 1^{er} novembre 2011.

L'Assemblée Générale autorise Monsieur Philippe DONAT à souscrire la déclaration qui devra être déposée au Greffe du Tribunal de Commerce, accomplir toutes formalités et signer tous actes nécessaires à l'opération.

MISE AUX VOIX CETTE RESOLUTION EST VOTEE A L'UNANIMITE.

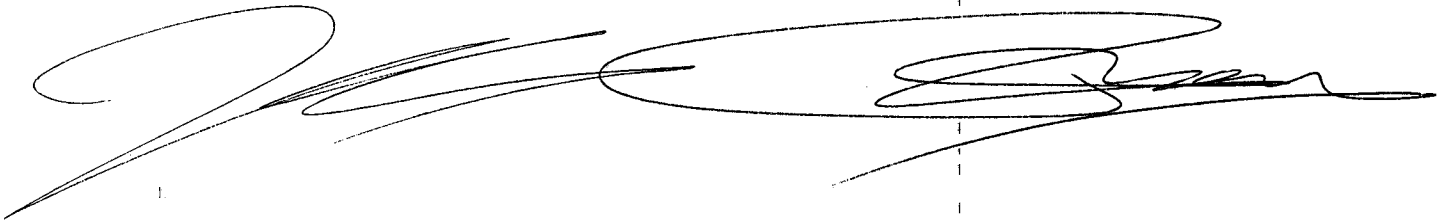
FD
MP

L'Ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président déclare la séance levée à 10 H.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Monsieur Philippe DONAT

Monsieur Frédéric DONAT

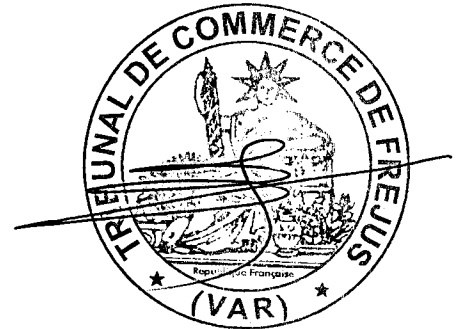
The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Monsieur Philippe DONAT and is a large, stylized cursive script. The signature on the right is for Monsieur Frédéric DONAT and is also a large, stylized cursive script. Both signatures are positioned below their respective printed names.

SOCIETE DONAT DE GESTION S.D.G.

A 1278

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)
AU CAPITAL DE 350.000 €
SIEGE SOCIAL : POLE BTP EMILE DONAT
103 ALLEE SEBASTIEN VAUBAN
83600 FREJUS

RCS FREJUS B 492 310 024 (2006 B 563)



**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 10 FEVRIER 2012 A 9 H**

21 MARS 2012

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et constaté que la société détient l'intégralité des parts composant le capital social de la SAS SPI SOCIETE DE PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT au capital de 37.000 € dont le siège social est sis 401, Rue Albert Einstein ZI LA PALUD – 83600 FREJUS – immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro B 493 396 162 (2006 B 680) décide la dissolution sans liquidation de la SAS SPI avec transmission universelle de son patrimoine à notre Société.

L'Assemblée Générale autorise Monsieur Philippe DONAT à souscrire la déclaration qui devra être déposée au Greffe du Tribunal de Commerce, accomplir toutes formalités et signer tous actes nécessaires à l'opération.

Monsieur Philippe DONAT

Monsieur Frédéric DONAT

Two handwritten signatures are shown below the names. The signature on the left is for Monsieur Philippe DONAT, and the signature on the right is for Monsieur Frédéric DONAT.